

[Elections](#)

Inscriptions sur les listes électorales

La date de clôture des inscriptions sur les listes électorales pour pouvoir voter aux prochaines élections européennes est fixée **au 31 mars 2019**.

Pour effectuer votre inscription, vous pouvez soit :

- Vous inscrire en ligne sur le site service-public.fr :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

- Déposer votre demande en mairie ou l'envoyer par courrier.

Pour cela vous devez télécharger un des formulaires suivant :

Fichier

[Formulaire destiné aux citoyens français \(.pdf - 3.74 Mo\)](#)

Fichier

[Formulaire à l'usage des non-français de l'union européenne - élections municipales \(.pdf - 3.32 Mo\)](#)

Fichier

[Formulaire destiné aux citoyens non français de l'union européenne - élections européennes \(.pdf - 3.23 Mo\)](#)

Puis remplir le formulaire et y joindre :

- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- La copie de votre pièce d'identité
- Pour les jeunes de moins de 26 ans souhaitant s'inscrire dans la commune de leurs parents, fournir en plus des documents ci-dessus, la copie de livret de famille ou un extrait d'acte de naissance avec filiation